

Martin Eglise

La lettre d'informations municipales

N°73 - Juillet 2018

Découverte de l'espace naturel par les enfants du groupe scolaire Le Vallon dans le cadre des activités périscolaires



www.martineglise.fr

A NOS ANNONCEURS

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de passer un encart publicitaire dans notre journal.

Si vous êtes intéressés, les renseignements sont disponibles sur simple demande en mairie.

CONTACTS DES ÉLU(E)S ET DES SERVICES PAR MESSAGERIE

Afin de répondre au mieux à vos besoins, vous pouvez dorénavant contacter directement vos élu(e)s ou les services de la mairie par messagerie :

Gill Geryl, maire

gill.geryl@mairie-martin-eglise.com

Alain Maratrat, 1^{er} adjoint au maire

a.maratrat@mairie-martin-eglise.com

Véronique Mpandou, 2^{ème} adjointe en charge de l'urbanisme et de la communication

v.mpandou@mairie-martin-eglise.com

Marie-Claude Laurent, 3^{ème} adjointe en charge du CCAS

ml.laurent@mairie-martin-eglise.com

Françoise Demonchy, 4^{ème} adjointe en charge du tourisme et du développement durable

f.demonchy@mairie-martin-eglise.com

Bertrand Crémet, 5^{ème} adjoint en charge des travaux publics

v.cremet@mairie-martin-eglise.com

Christel Petit, secrétaire générale

christel.petit@mairie-martin-eglise.com

Véronique Dufeuille, chargée de l'urbanisme

v.dufeuille@mairie-martin-eglise.com

Matthieu Monchicourt, policier municipal

police@mairie-martin-eglise.com



L'éditorial de Gill Géryl



« Va prendre tes leçons dans la nature, c'est là qu'est notre futur »

C'est sur cette courte, mais très explicite citation de Léonard de Vinci que j'ai terminé mon discours d'inauguration de l'Espace Naturel Adjudant Albert Gréboval le 7 Mai dernier.

Tout est en place désormais pour que ce lieu favorisant la biodiversité soit pleinement utilisé pour un accueil récréatif et pédagogique comme c'est déjà le cas pour l'atelier périscolaire environnemental animé par Madame Brigitte Dubot de l'association CARDERE (photo de la couverture de cette 73^{ème} édition de la Lettre Municipale).

C'est aussi un lieu de mémoire puisqu'il porte le nom de l'Adjudant Albert Gréboval, militaire de carrière au 39^{ème} régiment d'infanterie de l'Armée Française, mort pour la France à Tupigny dans l'Aisne, le 25 Mai 1940, dans sa 27^{ème} année pendant la Bataille de France.

Promouvoir la biodiversité et le devoir de mémoire auprès des générations nouvelles sont des missions particulièrement chères à vos élus.

Je vous invite donc à vous promener cet été dans la prairie humide pour y découvrir les richesses naturelles qu'elle recèle et à participer le 11 Novembre prochain avec nos anciens combattants et les enfants des écoles à la commémoration du 100^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918.

Pour terminer, quelques nouvelles des réalisations en cours ou programmées :

L'appel d'offres du futur groupe scolaire est lancé. Sa mise en service est prévue à la rentrée de Septembre 2020.

Pour laisser place au chantier, les enfants de l'école élémentaire s'installeront dès Février prochain dans l'école provisoire qui sera aménagée en fin d'année sur le site de la Salle des Fêtes.

Février 2019 - Juillet 2020, 16 mois de travaux avec pour conséquences des changements pour les enfants, les parents, les enseignants, les intervenants et le personnel de l'école élémentaire mais aussi pour les associations et les utilisateurs de la Salle des Fêtes. Un grand merci à tous pour vos participations constructives aux réunions préparatoires et votre compréhension.

Les aménagements sécuritaires en centre bourg et à Etran, retardés par la cessation d'activité du bureau d'études voirie, seront mis en œuvre après la rentrée.

En attendant, je vous souhaite une agréable lecture et un bel été.

Gill Géryl
Maire

SOMMAIRE

Éditorial	page 3
État-civil	page 4
Nécrologie	page 5
Page pratique	page 6
Calendrier des manifestations	page 7
Informations communales	page 8
Développement durable	page 9
Expositions	page 10
Écoles	page 11
Vie communale	page 16
Associations	page 25



Directeur de la publication : GILL GÉRYL

Rédaction : Commission Municipale

www.martineglise.fr

Réalisation/Impression : Imprimerie IC4 Dieppe - 02 35 50 98 00

ÉTAT-CIVIL

DU 1^{ER} SEMESTRE 2018

Naissances :

Anna MILLION-BRODAZ	le 18 janvier
Arthur de BOISSY DUBOIS	le 12 février
Malory FONTAINE	le 24 février
Daniel LÉGERET	le 13 mai
Alice OLIVIER MATHELET	le 24 mai
Louise MONOT	le 08 juin

Mariages :

Loïc ROLLAND et Regina GAGULOVA	le 20 janvier
---------------------------------	---------------

Décès :

Pascal RAMEL	le 16 janvier
Monique EDET	le 17 janvier
Désiré DELAHAYE	le 31 janvier
Jocelyne PORQUIER	le 05 mars
Solange CROCHARD	le 08 mars
Gilbert GUITARD	le 15 mars
Sœur Agnès VALOIS	le 19 avril
Maurice LEGOIS	le 30 avril

SOEUR AGNÈS-MARIE, HÉROÏNE DU RAID DU 19 AOÛT 1942, NOUS A QUITTÉS



C'est avec beaucoup de tristesse et d'émotion que nous avons appris le décès de Sœur Agnès-Marie Vallois le jeudi 19 Avril 2018 au monastère Sainte-Marie de Thibermont.

Doyenne de notre commune, Sœur Agnès-Marie aurait eu 104 ans le 30 Juin 2018.

Agnès Vallois, née à Rouen le 30 Juin 1914, est la fille de Gaston Vallois et la petite-fille de Jules Vallois, fondateur en 1880 à Notre-Dame-de-Bondeville de la corderie mécanique qui portera son nom. Cette corderie fermera ses portes en 1878 et accueille aujourd'hui le musée industriel de la corderie Vallois.

Infirmière à 20 ans, elle devient religieuse le 15 Octobre 1936 dans l'ordre des Augustines de la Miséricorde de Jésus au couvent de l'Hôtel-Dieu de Rouen. Elle prend l'habit le 24 Avril 1937 et prononce ses premiers vœux le 7 Juin 1941.

Figure attachante et emblématique de Dieppe, Sœur Agnès-Marie était un véritable symbole : celui d'une jeune infirmière, d'une jeune religieuse, qui n'a pas hésité à défier l'autorité de l'occupant pour sauver des vies et apporter les premiers soins aux soldats blessés lors du raid du 19 Août 1942.

En effet, durant la nuit du 19 au 20 Août 1942, Sœur Agnès-Marie et une douzaine d'autres infirmières apportent les premiers soins à de très nombreux soldats canadiens blessés à l'Hôtel-Dieu en dépit des menaces des soldats allemands qui craignent qu'elles puissent relayer des informations importantes. Son intervention lui vaudra d'être décorée par la France (elle avait été faite officier de la Légion d'honneur le 1^{er} Janvier 2009) et le Canada.

Sœur Agnès-Marie était également une figure de Martin-Eglise où elle était arrivée en 1968 et dont elle était devenue la doyenne en Septembre 2016.

Sœur Agnès-Marie était membre du Club des Blés d'Or et fidèle aux traditionnels rendez-vous du repas et du goûter des aînés.

Au-delà de son engagement, nous tenons à saluer sa présence à nos côtés, son sourire, son extrême gentillesse et son attention envers tous ceux qui l'ont côtoyée.

LES HORAIRES DE LA MAIRIE



Horaires d'ouverture de la mairie au public du 1^{er} Juillet au 31 Août 2018

Lundi	9h30 à 12h00	16h00 à 18h00
Mardi	Fermé le matin	16h00 à 18h00
Mercredi	Fermé	
Jeudi	Fermé le matin	16h00 à 19h00
Vendredi	9h30 à 12h00	Fermé l'après-midi

Horaires d'ouverture au public à partir du 1^{er} Septembre

Lundi	9h30 à 12h00	16h00 à 18h00
Mardi	Fermé le matin	16h00 à 18h00
Mercredi	9h30 à 12h00	Fermé l'après-midi
Jeudi	Fermé le matin	16h00 à 19h00
Vendredi	9h30 à 12h00	Fermé l'après-midi

► Site Internet de la commune
et page Facebook : www.martin-eglise.fr

HORAIRES DE TONTE



Jours ouvrables	8h à 12h et 14h30 à 20h
Samedi	9h à 12h et 15h à 19h
Dimanche et Jours fériés	10h à 12h

TAXI

N°5 DIEPPE

Patricia BOIVIN

06 09 31 27 93

**TOUS
TRANSPORTS**

(Conventionné toutes caisses
maladie, navettes aéroports...)

1, résidence Les Prairies
76370 MARTIN- EGLISE
taxi.patricia.boivin@orange.fr

RELAIS-POSTE AU BAR-BRASSERIE LE CLOS HENRI IV



Tél. : 02 35 40 38 45

Vente de timbres et d'emballages, colissimo, prêt à poster, dépôt de lettres et de colis, traitement des recommandés, opérations financières de dépannage.

**Ouverture du Mardi au Samedi
de 10h à 11h45 et de 14h à 19h00.
Ouverture ponctuelle le Dimanche.
Fermeture le Lundi.**

COLLECTE DES ORDURES MENAGÈRES



Déchets ménagers dans les containers à couvercle gris

Le lundi matin. Mardi matin uniquement le lendemain d'un jour férié.

Déchets recyclables dans les containers à couvercle jaune

Un lundi matin sur deux (mardi matin uniquement le lendemain d'un jour férié) selon le calendrier suivant :

Lundi 9 Juillet, Lundi 23 Juillet, Lundi 6 Août, Lundi 20 Août,
Lundi 3 Septembre, Lundi 17 Septembre, Lundi 1^{er} Octobre,
Lundi 15 Octobre, Lundi 29 Octobre, Lundi 12 Novembre,
Lundi 26 Novembre, Lundi 10 Décembre, Lundi 24 Décembre.

SERVICES DÉPANNAGE DE VEOLIA, ENEDIS ET ENGIE

En cas de nécessité, vous pouvez contacter ces services
aux numéros suivants :

**VEOLIA : 09 69 39 56 34 ENGIE : 08 00 47 33 33
ENEDIS : 09 72 67 50 76**



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

2^{ÈME} SEMESTRE 2018

Samedi 14 juillet	Loto du Club des Blés d'Or
Mercredi 15 août	Loto de Loisirs et Culture
Dimanche 9 septembre	Foire à tout de Martin-Eglise Animation
Vendredi 21 septembre	Soirée théâtre de Loisirs et Culture
Samedi 29 septembre	Portes ouvertes pour les 30 ans de l'ESAT
Dimanche 7 octobre	Vente échange de Loisirs et Culture
Dimanche 11 novembre	Loto de Club 2000
Samedi 17 novembre	Soirée harengs de Loisirs et Culture
Dimanche 9 décembre	Marché de Noël de Martin-Eglise Animation
Mercredi 12 décembre	Noël du personnel communal
Samedi 15 décembre	Goûter des anciens
Mardi 18 décembre	Fêtes des écoles

OUVERTURE D'UN INSTITUT DE BIEN-ÊTRE PLACE MAYENNE



Depuis le mois d'Avril dernier, Caroline Dutilloy, ancienne comptable reconvertie en esthéticienne, a ouvert son institut de bien-être place Mayenne. Son local comprend une partie accueil et boutique et une partie cabine de soins. Côté boutique, elle propose des produits bio et naturels avec une gamme spécifique destiné aux hommes et côté cabine, des soins du visage et du corps et l'épilation avec cire sans colophane.

Prestations, tarifs et réservations par téléphone au :

02 76 21 28 82

ou par internet :

cdo-bienetre.phyts.com

RECRUTEMENT DE M^{ME} ELODIE COESNON LAVERDURE

M^{me} Véronique Le Guen a demandé sa mutation pour le service Etat-Civil de la Ville de Dieppe.

A compter du 1^{er} Juillet 2018, elle sera remplacée par M^{me} Elodie Coesnon Laverdure qui réside au hameau d'Etran.



DÉCOUVERTE DE L'ESPACE NATUREL ADJUDANT ALBERT GRÉBOVAL LE LUNDI 28 MAI

A l'occasion de la Semaine Européenne du Développement Durable, la communauté d'agglomération de la région dieppoise, en partenariat avec la commune de Martin-Eglise, a proposé une découverte nature de l'espace naturel Adjudant Albert Gréboval inauguré le 7 Mai dernier.

Sous un soleil radieux et une température des plus clémentes, une dizaine de personnes a parcouru le sentier naturel écologique, ponctué de panneaux de sensibilisation expliquant les principaux points d'intérêt de cet espace : la rivière l'Eaulne, la zone humide, la saulaie, la forêt d'Arques, la roselière et les noues...

Tout au long du parcours, des observations naturalistes ont permis de révéler la biodiversité existant dans cette parcelle de zone humide, porte d'entrée des prairies Budoux, vaste zone humide de 120 hectares entre Martin-Eglise et Arques-la-Bataille.

Le point d'orgue de la visite fut la découverte du coeur de biodiversité de l'espace naturel : la grande mare, végétalisée et fréquentée par de nombreux représentants emblématiques comme les libellules et les demoiselles mais également les têtards (amphibiens) et autres organismes aquatiques.

Le public ravi a pu profiter des conditions idéales pour cette première visite grand public qui sera, sans nul doute, le début d'une série de visites guidées assurées en partenariat entre les deux collectivités.



EXPOSITIONS

CHAPELLE D'ETRAN 1^{ER} SEMESTRE 2018

Exposition L'énergie par les couleurs

Béatrice Dagan, Françoise Groperrin, Bérangère Guillot, Jean-Pierre Hadjab, Katy Picard et Françoise Roussel
Du 2 au 11 Mars



Exposition Michel Botte

Du 23 Mars au 2 Avril



Exposition enluminures et dentelles

Huguette Philippot et Nicole Meslin
Du 25 Mai au 3 Juin



Exposition de loisirs créatifs

Rosita Vallot, Nathaly Deletoille et Sandrine Constantin
Les Samedi 5 et Dimanche 6 Mai



REPAS GASTRONOMIQUE

Le Mardi 17 Avril, la municipalité a organisé un repas sur le thème de la gastronomie au restaurant scolaire avec le chef étoilé au guide rouge, Laurent Kleczewski du restaurant Le Colombier d'Offranville.

Cette animation avait pour but de sensibiliser les enfants à différentes saveurs et à leur faire découvrir certains produits. Pour cette journée, c'était les asperges.

Les enfants ont apprécié le délicieux repas concocté par ses soins, aidé de notre chef de cuisine Nathalie Godet.

Nous les remercions d'avoir partagé ce moment convivial.



DÉPART EN RETRAITE DE M^{ME} LEMONNIER

Merci
Maîtresse



Arrivée en 2006 au groupe scolaire Le Vallon, M^{me} Lemonnier a fait valoir ses droits à la retraite et partira après les cours du 6 Juillet en grandes vacances que nous lui souhaitons les plus longues possibles. Pendant ses 12 années de présence au groupe scolaire Le Vallon, M^{me} Lemonnier s'est investie pleinement dans la réussite de ses élèves. Nous souhaitons vous remercier pour votre engagement auprès de nos enfants.

RENCONTRE D'ATHLÉTISME

Les élèves de l'école élémentaire des classes CP, CE1, CE2 et CM1 ont participé à une animation organisée par le comité départemental d'athlétisme de Seine-Maritime le Jeudi 19 Avril.

Six équipes se sont échelonnées pour pratiquer les six disciplines proposées : sprint, haies, médecine ball, multibonds, escalier et vortex (type javelot).

Chaque participant a reçu un diplôme animation mini-stade.



CARNAVAL DES ENFANTS

Le Mardi 29 Mai, les élèves du groupe scolaire Le Vallon arboraient leur plus beau déguisement à l'occasion du carnaval. Les costumes chamarrés ont défilé gaiement dans les rues du centre-bourg au rythme des percussions orchestrées par Régis, leur professeur de musique.

Plusieurs haltes ont permis aux enfants de chanter quelques refrains à un public venu nombreux, avant d'être récompensés par des rafraîchissements place Mayenne.

Un grand merci à l'équipe enseignante, à Régis Delcroix et aux accompagnateurs.



PRÉSENTATION DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE

Le Lundi 18 Juin, s'est déroulée à la salle des fêtes une réunion de présentation du nouveau groupe scolaire et de l'école provisoire en présence de M. Gill Geryl et de l'architecte du projet. Ils ont répondu aux questions des parents d'élèves présents et ont pu les rassurer quant au fonctionnement de l'école provisoire. Le début des travaux pour le nouveau groupe scolaire est prévu pour le premier trimestre 2019.



TYPE TRANSVERSALE ET INSERTION FRONTALE

■ Bâtiment principal ■ Bâtiment provisoire ■ Cour d'école ■ Restauration ■ Professeurs ■ Personnels



KERMESSE ET SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE À L'ÉCOLE LE VALLON

La kermesse du groupe scolaire s'est déroulée le Vendredi 1^{er} Juin sous le soleil. Les enfants ont pu partager avec leurs parents une agréable fin d'après-midi récréative dans la joie et la bonne humeur.



Le spectacle de fin d'année du groupe scolaire «Le Vallon» a eu lieu le Mardi 12 Juin à la salle des fêtes devant un public nombreux. Cette année, le thème était "Fête et Carnaval". Ce spectacle a permis de montrer le travail réalisé par les enfants tout au long de l'année scolaire avec leur professeur de musique Régis Delcroix et les chorégraphies créées pendant l'activité périscolaire danse encadrée par Hélène Bergounioux.



ÉCOLES

KERMESSE ÉCOLE MATERNELLE

C'est sous un magnifique soleil que s'est déroulée le Vendredi 29 Juin, la traditionnelle kermesse de l'école maternelle. Les enfants ont pu partager avec leurs parents une agréable fin d'après-midi récréative dans la joie et la bonne humeur.



EFFECTIFS À LA RENTRÉE 2018/2019

Les effectifs prévisibles à la rentrée scolaire 2018/2019 sont les suivants :

Ecole élémentaire :

17 CP
9 CE1
17 CE2
26 CM1
19 CM2

Ecole maternelle

15 petits
15 moyens
18 grands



PRINCIPALES DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL

DU 8 JANVIER 2018

- Information qu'au dernier recensement réalisé en janvier/février 2017, la population municipale totale est de 1 606 habitants.
- Validation de l'avant-projet définitif du groupe scolaire pour un montant de 4 416 707,39 € et des demandes de subvention sollicitées auprès de différentes instances.
- Information que le permis de construire du groupe scolaire est en cours d'instruction.
- Validation de la rétrocession de la voirie et des noues de la résidence Saint-Pierre d'Etran dans le domaine public communal.
- Validation d'une demande auprès du SDE 76 pour la réalisation gratuite d'une étude d'opportunité permettant d'évaluer le potentiel solaire de la salle des sports Patrick Depailler.
- Présentation de l'étude d'impact pluriannuel du groupe scolaire demandée par la Préfecture pour la subvention sollicitée au titre du fonds de soutien. En conclusion, le projet du nouveau groupe scolaire remplit les conditions permettant d'assurer sa soutenabilité budgétaire, tant en investissement qu'en fonctionnement, tout en maintenant un niveau de pression fiscale constant.

CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 FÉVRIER 2018

- Information de la réception de l'avis de la Direction des Routes, agence d'Envermeu, concernant les projets d'aménagement de sécurité dans le centre-bourg et à Etran.
- Information qu'un petit bassin sous chaussée sera creusé sur le terre-plein du parking de la résidence Le Village afin d'éviter l'inondation d'une propriété privée.
- Information qu'une liaison cyclable en traversée de Martin-Eglise est inscrite au futur contrat de territoire 2017-2021 de la communauté d'agglomération de la région dieppoise.
- Autorisation donnée à M. le maire de signer l'avenant avec la SHEMA qui reprend le mandat du groupe scolaire suite à la liquidation de la SEMAD.
- Information que, durant les travaux de construction du nouveau groupe scolaire, l'école provisoire pour les enfants de l'école élémentaire sera installée sur le parking de la salle des fêtes, côté cuisine.
- Validation de la procédure de reprise de la voirie de la résidence Le Château.
- Validation pour la restauration de deux tableaux (Le portrait de la vierge et Le Christ au saint calice) pour un montant total de 3 985 €.
- Décision de refuser l'implantation de modules de transmission sur les bâtiments communaux destinés à relever les données des compteurs gaz communicants de GRDF sur le territoire communal.
- Validation du versement par anticipation d'une subvention de fonctionnement 2018 de 6 731 € au Syndicat Intercommunal d'Etudes et d'Aménagement de la Basse Vallée de la Varenne en raison des difficultés financières rencontrées suite à une baisse sensible des activités depuis 3 ans.
- Information que 27 personnes bénéficient du maintien à domicile mis en place par le CIAP (Comité Intercommunal d'Aide Personnalisée) dont la commune de Martin-Eglise est membre.

CONSEIL MUNICIPAL

DU 22 MARS 2018

- Information que le Pays Dieppois Terroir de Caux a décidé d'engager l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) intercommunautaire qui est un outil opérationnel de coordination de la transition énergétique sur le territoire.

- Information de l'extension du périmètre du plan particulier d'intervention (PPI) autour du périmètre de la centrale nucléaire de Penly.
- En préambule des comptes et budgets présentés, M. le maire rappelle que la commune a subi la baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) entre 2014 et 2017 dans le cadre de la participation des collectivités locales à la réduction du déficit public et que cette baisse de recette (-0,19%) oblige à une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement pour maintenir la capacité d'autofinancement. Il est cependant important de continuer d'investir pour poursuivre l'équipement de la commune et la sécuriser, tout en soutenant l'économie locale et l'emploi.
- Approbation du compte administratif 2017 et du budget 2018 de la commune.
- Décision de maintenir le taux communal de la taxe d'habitation (12,29%), de la taxe foncière sur le bâti (15,32%) et de la taxe foncière sur le non bâti (30,15%).
- Affectation des subventions allouées au titre de l'année 2018.
- Approbation du compte administratif 2017 et du budget annexe 2018 des locaux commerciaux.
- Approbation du compte administratif 2017 et du budget annexe 2018 du lotissement Les coteaux de Palcheul 2.
- Décision d'ouvrir une autorisation de programme et des crédits de paiement pour l'année 2018 nécessaires à la construction du groupe scolaire.
- Validation de la stagiairisation de deux adjoints techniques, en poste depuis 3 ans dans la commune, à compter du 20 Avril 2018.

CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 MAI 2018

- Information d'une visite sur le site de l'espace naturel Adjudant Albert Gréboval le jeudi 7 Juin après-midi dans le cadre du cycle des rencontres du CAUE et de la semaine nationale des mares.
- Information de la réunion publique de présentation de la partie réglementaire du PLU aux habitants le jeudi 7 Juin à 18 heures, salle Sully.
- Prévision des effectifs de l'école élémentaire à la rentrée 2018/2019 : 17 CP, 9 CE1, 17 CE2, 26 CM1 et 19 CM2 et de l'école maternelle : 15 petits, 15 moyens et 18 grands.
- Information que, pour l'accueil de l'école provisoire durant la durée des travaux de construction du groupe scolaire, il n'est pas possible de supporter financièrement la location d'une cuisine et d'un restaurant scolaire. La cuisine et la restauration se feront donc dans la salle des fêtes avec une adaptation des emplois du temps des agents et une gestion appropriée des locations et des mises à disposition.
- Tirage au sort des trois jurés d'assises pour l'année 2018.
- Validation de la procédure de reprise de la voirie résidence La Chapelle.
- Décision d'attribuer un bon de fournitures scolaires aux enfants habitant la commune pour la rentrée scolaire 2018/2019.

CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 JUIN 2018

- Information qu'une nouvelle balayeuse est mise en service aux ateliers communaux.
- Information de la fusion du Greta de Rouen et de Dieppe à compter du 1^{er} Septembre 2018.
- Décision d'acter la prescription acquisitive du chemin rural cadastré AH 68 et d'autoriser M. le maire à signer les actes afférents.
- Décision de renouveler les contrats des personnels non titulaires pour le fonctionnement des divers services de la commune.
- Validation pour l'installation par le SDE76 de 14 prises de courant à poser sur les mâts d'éclairage public existants en prévision des illuminations de Noël.

PUCES COUTURIÈRES

La 9^{ème} édition des puces des couturières du Dimanche 4 Mars a remporté un franc succès par le nombre de visiteurs et d'acheteurs en quête de tissus ou d'objets rares.



TOILETTAGE DE LA CHAPELLE D'ETRAN

Avant l'arrivée des beaux jours, la chapelle d'Etran s'est refait une beauté. Les employés communaux ont repeint les portes et les fenêtres et reverni les boiseries extérieures de l'extension constituée de la cuisine et des toilettes. A l'origine un four à pain, cet édifice est un lieu privilégié très apprécié des peintres et des photographes qui y exposent leurs œuvres.



FOIRE À TOUT DES STADES

Cette année encore, à l'initiative de Martin-Eglise Animation et de trois associations sportives de la commune (football, judo et tennis), la foire à tout organisée au stade a connu un énorme succès. Plus de 180 exposants ont installé leur stand sur le terrain de football dès 6 h du matin. Tout au long de la journée, de nombreux visiteurs sont venus fouiner et peut-être repartir avec la perle rare.



REPAS DES AÎNÉS

Cent-soixante convives ont répondu à l'invitation de M. Gill Geryl, maire, et des membres du centre communal d'action sociale pour participer au repas des aînés le Dimanche 15 Avril à la salle des fêtes.

Les doyens de la journée, M. Fernand Clément et M^{me} Marcelle Prouin, respectivement âgés de 93 et 97 printemps, ont été mis à l'honneur.



Cette année, le spectacle proposé était le style cabaret avec transformismes, chanteurs et chanteuses et danseurs et danseuses qui se produisent habituellement au casino d'Ouistreham.



Nous tenons tout particulièrement à remercier Philippe et Fabien Dupuis qui ont oeuvré en coulisses pour le son et la lumière.



INAUGURATION DE L'ESPACE NATUREL «ADJUDANT ALBERT GRÉBOVAL»

Le Lundi 7 Mai 2018, en présence des deux filles et d'une petite-fille de l'adjudant Albert Gréboval, tué pendant la bataille de France le 17 Mai 1940 à Tupigny dans l'Aisne, la prairie humide située au bord de l'Eaulne a été inaugurée. M. le maire Gill Geryl, accompagné du président du conseil départemental, M. Pascal Martin, du député de la circonscription, M. Sébastien Jumel, d'élus du territoire et du représentant de l'agence de l'eau Seine-Normandie ont coupé le ruban sous les yeux des habitants de la commune.

Cet espace naturel de plus de 1 hectare, permettra aux martinais, aux habitants de l'agglomération et aux touristes de venir découvrir un vivier de biodiversité avec sa mare, sa saulaie et sa roselière qui constituent un territoire apprécié par un grand nombre d'animaux et d'insectes. A l'aide des panneaux explicatifs disséminés sur tout le parcours, les visiteurs pourront comprendre l'intérêt de préserver un tel espace naturel avec un minimum d'intervention humaine.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI



C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée la commémoration au monument aux morts le Mardi 8 Mai.

Un hommage à l'adjudant Albert Gréboval, tué en Mai 1940, a été célébré en présence de ses deux filles.

La cérémonie a débuté par la lecture du discours de secrétaire d'État par le président des anciens combattants, Marcel Tourneur. Une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts de la commune puis une minute de silence a été observée à la mémoire de toutes les victimes de cette guerre. La cérémonie s'est terminée avec la Marseillaise.

Toutes les personnes présentes ont ensuite été conviées à la salle Sully pour le verre de l'amitié.

NOUVELLE BALAYEUSE AUX ATELIERS COMMUNAUX

En juin dernier, notre commune a fait l'acquisition d'une deuxième balayeuse NILFISK City Ranger 3500, qui répondra mieux aux besoins actuels. C'est une balayeuse polyvalente de voirie équipée de trois balais et d'une cuve de 300 litres d'eau recyclée avec une largeur de balayage allant jusqu'à 3 mètres.

La City Ranger répond aux normes zéro phyto. Grâce à ses brosses métalliques, nos agents pourront désormais désherber les caniveaux et les trottoirs.



RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION SUR LA PROCÉDURE DE RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)



Suite à l'arrêt du projet du Plan Local d'Urbanisme du 18 Mai 2017 par le conseil municipal et la reprise du projet pour tenir compte des avis émis par les personnes publiques associées, une réunion publique d'information a été organisée le Jeudi 7 Juin 2018 à 18 heures à la salle Sully. Le but de cette réunion était de présenter la partie réglementaire aux habitants et propriétaires de la commune.

M. le maire et le bureau d'études En Act ont exposé les grandes lignes du plan de zonage cartographique et du règlement écrit. Ils ont souligné l'importance du respect de l'intérêt collectif et des textes réglementaires. Une attention particulière est portée sur les terrains immédiatement raccordables aux réseaux sans frais supplémentaire pour la collectivité avec la densification du bâti existant comme priorité.

Les échanges ont été fructueux et chacun a pu librement s'exprimer et faire part de ses remarques.

La prochaine étape sera la mise en place de l'enquête publique prévue du 3 Septembre au 2 Octobre 2018 et qui devrait être conjointe avec celle relative au schéma communal de gestion des eaux pluviales.

Le support de présentation de la réunion a été mis en ligne sur le site Internet de la commune. Les personnes intéressées peuvent également s'en procurer un exemplaire à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.



FÊTE DU PAIN



Par cette belle journée de printemps du dimanche 27 mai, les visiteurs ont été moins nombreux que les années précédentes pour venir acheter le pain et la brioche cuits au four à pain communal.

Du côté de la jeunesse, les jeux anciens en bois ont connu beaucoup de succès. L'association Martin-Eglise Animation avait organisé un challenge pour les 6 à 12 ans qui

pouvaient concourir sur 5 jeux : le billard hollandais, le billard japonais, les petits marteaux, la baleine et la grenouille.

Les trois premiers à avoir obtenu le plus grand nombre de points sont : Axel Georges : 3 328 points, Adèle Butel : 2441 points et Noah Maupas : 2 152 points. Pour les récompenser, ils ont reçu une bande dessinée.



ECOLE DES CHAMPIONS

La 15^{ème} édition de l'Ecole des champions s'est déroulée le Mercredi 6 Juin 2018 après-midi autour de la salle des fêtes de Martin-Eglise.

Cette manifestation a rassemblé 10 équipes, soit plus d'une centaine de concurrents de 8 à 12 ans.

Au programme, 5 ateliers sportifs et 5 ateliers civismes.

A l'issue de cet après-midi, tous les participants ont été évalués et récompensés sur leur comportement, leurs aptitudes sportives et intellectuelles. 18 jeunes ont été récompensés et ont endossé le maillot bleu de finalistes 2018.



RÉCOMPENSE DES SPORTIFS

Lundi 2 Juillet 2018, les jeunes du club de Judo les plus méritants et les joueurs de l'équipe matin du FC Martin Eglise ont été récompensés (médailles et diplômes) par la municipalité en présence de M. Gill Geryl, de M. Alain Maratrat et de quelques conseillers.

Cette cérémonie a permis de récompenser les judokas suivants :

Catégorie Pré-poussin :

Masson Noé : 1^{er} au tournoi de Martin-Eglise ; 1^{er} au tournoi de Belleville ; 1^{er} au tournoi de Saint Martin en Campagne ; 2^{ème} au tournoi d'Envermeu ; 2^{ème} au tournoi de Eu ; 1^{er} au tournoi de Bacqueville.

Femel Emma : 1^{ère} au tournoi de Martin-Eglise ; 2^{ème} au tournoi de Belleville ; 1^{ère} au tournoi de Saint Martin en Campagne ; 1^{ère} au tournoi d'Envermeu ; 1^{ère} au tournoi de Eu ; 1^{ère} au tournoi de Bacqueville .

Fécamp Maé : 1^{er} au tournoi de Martin-Eglise ; 1^{er} au tournoi de Belleville ; 1^{er} au tournoi de Saint Martin en Campagne.

Osvalt Axel : 2^{ème} au tournoi de Martin-Eglise ; 3^{ème} au tournoi de Belleville ; 2^{ème} au tournoi de Saint Martin en Campagne ; 2^{ème} au tournoi d'Envermeu ; 2^{ème} au tournoi de Eu.

Catégorie Poussin :

Crette Manoa : 1^{er} au tournoi de Martin-Eglise ; 1^{er} au tournoi de Belleville ; 1^{er} au tournoi de Saint Martin en Campagne ; 1^{er} au tournoi d'Envermeu ; 1^{er} au tournoi de Bacqueville.

Goasguen Noa : 1^{er} au tournoi de Martin-Eglise ; 2^{ème} au tournoi de Saint Martin en Campagne ; 1^{er} au tournoi d'Envermeu ; 1^{er} au tournoi de Eu ; 2^{ème} au tournoi de Bacqueville.

Rouxel Oscar : 1^{er} au tournoi de Martin-Eglise ; 2^{ème} au tournoi de Belleville ; 1^{er} au tournoi d'Envermeu.

Catégorie Benjamine :

Desert Valentine : 1^{ère} au tournoi satellite du Havre ; 1^{ère} au tournoi de Belleville sur Mer ; 1^{ère} au tournoi satellite de Lillebonne ; 2^{ème} au tournoi satellite de Gournay en Bray ; 2^{ème} de la coupe départementale à Forges les Eaux ; 2^{ème} de la coupe régionale (vice championne de Normandie) à Falaise.

Catégorie Cadet :

Horn Fabio : 5^{ème} du critérium de France à Ceyrat en octobre 2017 ; 1^{er} au tournoi de Belleville sur Mer ; 3^{ème} du tournoi régional de Forges les Eaux ; 2^{ème} du championnat départemental à Forges les Eaux ; 2^{ème} des demis finales du championnat de France cadet à Forges les Eaux. Qualifié pour les championnats de France cadet à Ceyrat le 8 avril 2018.

Morel Florent : 9^{ème} du critérium de France à Ceyrat en octobre 2017 ; 2^{ème} du tournoi régional de Falaise ; 3^{ème} du championnat départemental à Forges les Eaux ; 5^{ème} des demis finales du championnat de France cadet à Forges les Eaux ; 3^{ème} des demis finales du championnat de France cadet à Saint Brieuc ; 2^{ème} du classement régional cadet 2^{ème} division. Qualifié pour la coupe de France en octobre 2018.

Osvalt Romain : 1^{er} au tournoi de Belleville sur Mer ; 1^{er} au tournoi de Saint Martin en Campagne ; 1^{er} au tournoi d'Envermeu ; 3^{ème} au tournoi de Eu.

Catégorie cadette :

Abraham Chloé : 3^{ème} du championnat départemental à Forges les Eaux. Qualifiée pour les demi finales du championnat de cadette. Obtient le grade de ceinture Noire.

Lefebvre Manon : 5^{ème} du championnat départemental cadette ; 1^{ère} au tournoi d'Envermeu ; 2^{ème} au tournoi de Saint Martin en Campagne. Obtient le grade de ceinture Noire.

Catégorie senior :

Auvray Michelle : Obtient le grade de ceinture Noire.

Grandhomme Lucien : 3^{ème} au tournoi international en Allemagne ; vainqueur des demis finales d'île de France ; qualifié pour les championnats de France senior 1^{ère} division par équipe ; qualifié pour les championnats de France senior 1 Division au Kindarena de Rouen les 6 et 7 Octobre 2018.

Si vous souhaitez rejoindre le club, les inscriptions auront lieu le Samedi 8 Septembre 2018 de 14h à 18h et le Mardi 11 Septembre 2018 de 18h à 20h. La reprise des cours se déroulera à partir du Jeudi 13 Septembre.



La municipalité a souhaité mettre également à l'honneur le club de Football du FC Martin Eglise. En effet, pour sa deuxième saison d'existence, l'équipe matin du FC Martin-Eglise a remporté son championnat de 3^{ème} division matin, et évoluera l'an prochain en 2^{ème} division de district. Bravo à l'équipe restreinte de dirigeants qui a su s'impliquer dans la vie du club et dans la vie de la commune en nous aidant lors de la foire à tout du stade, tout comme l'ont fait les bénévoles du club de Judo et du Tennis.



4^{ÈME} FESTIVAL ART-PÈGE

Encore une fois, Bruno Scrève et son équipe proposaient un programme très éclectique et très riche. Malgré le soleil et la coupe du monde, le public a été au rendez-vous tout au long de la journée pour ce 4^{ème} festival. Le début de journée a permis de découvrir le talent des jeunes danseuses de Club 2000 et des jeunes musiciens du conservatoire Camille Saint-Saëns. Le public a pu applaudir les différentes prestations de qualité offertes par les élèves du conservatoire.

Tout au long de la journée, le public a déambulé dans la salle des fêtes où il a admiré photos, peintures, patchwork. Il a aussi pu voir quelques véhicules anciens qui, pour certains visiteurs, leur ont rappelé des souvenirs liés à l'enfance.

Les élèves de l'école de peinture de Martin-Église ont montré tout leur savoir-faire en réalisant en direct devant le public différentes toiles représentant un paysage situé autour de la salle des fêtes.

Tout au long de la journée, le cirque de l'Arche de Noé a fait quelques démonstrations de jonglages, d'équilibres... pour le plaisir des petits et des grands. Ces derniers ont aussi proposé des ateliers aux jeunes visiteurs qui ont pu découvrir et s'essayer à quelques exercices d'équilibres.

La soirée s'est poursuivie avec un concert où le public a écouté successivement le groupe ADN46 et ROUTE590. La soirée s'est terminée par un magnifique feu d'artifice sur le thème de la libération.

Bravo et merci encore aux organisateurs, à la municipalité, aux sponsors, aux bénévoles et aux employés communaux d'avoir contribué au succès de ce festival.



ASSOCIATIONS

ASSOCIATION LOISIRS ET CULTURE

SECTION THÉÂTRE

Un nouveau succès pour « Les 18 pattes »

Le Vendredi 25 Mai à la salle des fêtes de Martin-Église, la section théâtre d'ALC «Les 18 pattes» a fait salle comble avec sa nouvelle pièce "Alerte aux Glup's", une comédie écrite et mise en scène par Bruno Scrève, qui pendant plus d'une heure trente a enthousiasmé le public. Avec près de 200 personnes présentes, la troupe des 18 pattes a emmené son public dans son univers décalé et déjanté. C'est sous un tonnerre d'applaudissements que la troupe a quitté la scène.

À noter qu'une séance de rattrapage aura lieu le Vendredi 21 Septembre. Cette représentation sera jouée au profit de l'association «Un élan pour Deacon».



SECTION RANDONNÉE

Rallye pédestre du 1^{er} Mai

Malgré une météo incertaine, la randonnée de 60 marcheurs s'est déroulée sur 2 circuits, le matin et l'après-midi, à travers les plateaux de Notre Dame d'Aliermont. La journée s'est terminée comme d'habitude par le pot de l'amitié ; toutes les équipes ont été récompensées.



SECTION JUDO

Samedi 16 Juin 2018, le club de judo s'est réuni à la salle des sports pour la remise des grades. Une fois encore, les judokas ont mis à l'honneur leur club dans toutes les catégories. Cette année il a été présent à tous les tournois de la région, aux championnats départementaux et au critérium de France. Encore une saison bien remplie.



VENTE ÉCHANGE

Cette année, la vente échange aura lieu le Dimanche 7 Octobre.

ASSOCIATIONS

CLUB DES BLÉS D'OR

L'assemblée générale a eu lieu en Janvier 2018 en présence de monsieur le maire Gill Geryl. Le bilan de l'année est positif. Nous avons fêté les rois avec la galette, les anniversaires de M^{me} Marie Antheaume (92 ans), de M. Robert Dupuis (90 ans) et de M. Jacques Sannier (85 ans) au mois de Juin. Notre repas mensuel et nos animations sont très appréciés de tous. Notre grand loto aura lieu le Samedi 14 Juillet à la salle des fêtes.

Nous avons organisé au cours du mois de Mai un repas au restaurant "L'éolienne" et une sortie dans les Alpes Mancelles en compagnie des anciens combattants. Nous prévoyons une sortie à Neufchâtel-en-Bray au mois de Décembre où nous assisterons à un spectacle. Le club est fermé pendant le mois d'Août et ré-ouvrira le 4 Septembre.

Venez nous rejoindre, vous pouvez contacter Monique au 06 79 25 56 92 ou Jocelyne au 02 35 04 08 13.



VOYAGE DES ANCIENS COMBATTANTS



Les pluies matinales du Jeudi 31 Mai n'ont pas entamé le moral des participants et empêché le bon déroulement de la journée.

La visite guidée du petit village de Saint-Céneri-le-Gérei dans l'Orne en Normandie au cœur des Alpes Mancelles, classé un des plus beaux villages de France, a émerveillé tout le groupe. Il se situe à la jonction de trois départements : l'Orne, la Mayenne et la Sarthe. Il est perché sur les falaises autour de l'église romane du XI^{ème} siècle aux fresques exceptionnelles et le petit pont de pierre enjambe une boucle de la Sarthe.

Après la pause déjeuner, nous nous sommes rendus dans le parc national Normandie-Maine où s'étend le paisible lac de Sillé-le-Guillaume (Sarthe), belle étendue d'eau de 32 ha qui permet la pratique de nombreux loisirs.

Pour notre part, nous avons fait une promenade en bateau et une balade en petit train autour du plan d'eau.

Après cette journée bien remplie, nous avons repris le chemin du retour. Tous les participants, dont le Club des Blés d'Or, ont été ravis de cette sortie.

FOOTBALL CLUB DE MARTIN- EGLISE

Une belle saison réussie pour les 2 équipes seniors du FCME

Le FCME est composé de 2 équipes seniors :

une équipe après-midi et une équipe matin.

Le club compte 55 licenciés, 4 dirigeants et 2 bénévoles.

Les valeurs du club sont les suivantes :

- **Éducation**
- **Respect**
- **Tolérance**
- **Fair play**

Une charte a été écrite et a été signée par chaque membre du club en début de saison. Ainsi, chaque joueur ou dirigeant s'engage à :

- 1 **Respecter ses adversaires et ses coéquipiers**
- 2 **Respecter les arbitres**
- 3 **Respecter les éducateurs et les dirigeants**
- 4 **Respecter les règles sportives**
- 5 **Bannir la violence et les tricheries**
- 6 **Etre maître de soi, loyal et fair-play**
- 7 **Montrer l'exemple.**

La saison 2017/2018 s'est terminée avec un titre de champion pour notre équipe matin (qui est dirigée par Logan Toumire) et un maintien pour notre équipe après-midi (dirigée par Alexandre Guiard). Il y a également notre bénévole «Valou» qui est chargée du club-house. Des résultats plus que favorable pour notre jeune club.

C'est pour cela que pour la saison 2018/2019, nous recherchons : entraîneurs, joueurs et bénévoles, pour continuer à développer le club du FCME.

Nos projets pour 2019/2020 sont les suivants :

- 1 **Créations d'équipes jeunes**
- 2 **Initiation pour les plus petits**

Afin de développer ces projets, nous organiserons 2 à 3 fois par mois des ateliers pour les plus jeunes. Pour perdurer dans le temps, le FCME nécessite beaucoup d'investissement ainsi que de la patience et du soutien. Nous sommes partis de rien, et en voyant l'engouement pour le club, nous sommes très confiant pour les saisons à venir.



CLUB 2000

TÉL. 02 35 04 44 84

Le 1^{er} semestre 2018 a vu la poursuite des activités habituelles de Club 2000 ainsi que des manifestations qui, pour certaines, ont été d'une grande satisfaction.

ACTIVITÉS

Rappelons les activités :

- **Modern jazz pour jeunes à partir de 4 ans, ados et adultes,**
- **Hip-hop à partir de 7 ou 8 ans, ados et adultes,**
- **Combi-fitness pour ados et adultes,**
- **Stretching pour ados et adultes,**
- **Danse contemporaine,**
- **Gymnastique d'entretien,**
- **Yoga.**

Le début d'année a vu encore quelques inscriptions au yoga après la mise en place du 2^{ème} cours à la rentrée de septembre.

Quatre manifestations ont eu lieu au cours de ce premier semestre.

1/ Vœux et galette des rois

Le retour au mardi soir a permis d'accueillir un peu plus de personnes fidèles à ces manifestations festives. Cette cérémonie est commune à Club 2000 et à L'Arche de Noë depuis de nombreuses années.

2/ Soirée dansante du 7 Avril

Le cochon grillé attire toujours du monde et la soirée a accueilli près de 100 personnes. L'animation plus diversifiée que l'an dernier a été plutôt appréciée.

3/ Concours tarots du 8 Mai

Ce fut un grand succès. Club 2000 a battu le record de joueurs de l'an dernier avec 76 participants.

Ces joueurs, des mordus venant de Seine Maritime (depuis Rouen ou Le Havre) mais aussi de l'Eure, de la Somme, de l'Oise et de la région parisienne ont passé une excellente journée.



Le bon buffet le midi, en coupure du concours, a été comme d'habitude très apprécié par les participants.

Pas de changement cette année dans l'organisation avec un tournoi en 7 prises de 5 donnes, le tout contrôlé par un arbitre reconnu.

Le concours s'est terminé avec la remise de 19 enveloppes en fonction du classement. Le 1^{er} est reparti avec une enveloppe de 140 € et une bouteille de champagne.

Club 2000 a remis, comme d'habitude, en plus de son enveloppe une bouteille de champagne à la 1^{ère} dame placée.

Tout le monde est reparti dans la bonne humeur et dans l'attente du concours de l'année prochaine.

4/ Spectacle de danse des 15 et 16 juin

Ce gala de danse est la manifestation phare de l'année. Toujours un grand succès cette année mais mieux encore que les années précédentes avec un nombre plus important de spectateurs.



Près de 600 spectateurs sur les 2 jours avec les organisateurs, les élus et plusieurs acteurs sur la commune.

Étaient présents : Gill Geryl, maire, Alain Maratrat, 1^{er} adjoint, Véronique Mpandou, 2^{ème} adjointe mais aussi Corinne Lheureux, directrice du groupe scolaire Le Vallon, Alexandra Reine Blaizel, directrice de l'école maternelle des Farfadets et Arlette Le Laurent de Martin-Église Animation.

Aux dires de nombreux spectateurs, excellent spectacle sur le thème d'«Harry Potter».



ASSOCIATIONS



Grande satisfaction pour Club 2000 étant donné la participation d'un nombre important d'adultes (une vingtaine) pour la préparation et l'organisation sur les 2 jours de spectacle.

Un grand remerciement devant le public a été formulé à tous les artistes qui ont merveilleusement assuré avec volonté ce spectacle.

Un pot de remerciement a été organisé fin juin.



Le conseil d'administration remercie vivement toutes les personnes qui contribuent à la réussite de l'Association.

Pour fin 2018

Rentrée dans la semaine du 17 au 21 Septembre.

Reprise des activités progressivement, principalement :

- Danse Modern jazz et Hip-hop
- Danse contemporaine
- Combi-fitness
- Stretching
- Gymnastique
- Yoga

Manifestations :

Loto du 11 Novembre

Goûter des enfants en Décembre

Bonne vacances à toutes et à tous.

Pour tout renseignement :

Tél. 02 35 04 44 84

ASSOCIATIONS

ARCHE DE NOE

Projections sur 2018

L'Arche de Noë a poursuivi les cours hebdomadaires du mercredi ainsi que des ateliers périscolaires. Elle a encadré un stage en Mars. Par ailleurs des animations diverses ont été assurées. Enfin l'Arche de Noë a préparé les animations de cet été sur le front de mer à Dieppe.

Pour le 1^{er} semestre

VŒUX ET GALETTE DES ROIS

Le retour au mardi soir a permis d'accueillir un peu plus de personnes, fidèles à ces manifestations festives. Cependant dans cette période des cérémonies de vœux, certains élus n'ont pu nous rejoindre. Rappelons que cette cérémonie est commune à Club 2000 et l'Arche de Noë depuis de très nombreuses années. Remerciements aux présents et demande d'excuser les élus qui n'ont pu nous rejoindre :

Pascal MARTIN Président du Départemental
Marie LE VERN Conseillère Départementale en 2017
Blandine LEFEBVRE Conseillère Départementale
Nicolas LANGLOIS Maire de Dieppe

COURS HEBDOMADAIRES

Les cours sont assurés tous les mercredis, l'un destiné aux jeunes de 5 à 7 ou 8 ans, l'autre pour les plus de 8 ans.

C'est toujours un plaisir pour les enfants de découvrir pour les plus jeunes, de perfectionner pour les plus âgés et pour la plupart des anciens, les techniques de base des Arts du Cirque.

En effet acrobatie ou agilité au sol, jonglerie avec différents objets, équilibre divers sur tonneau, boule, planche à rouleau ou fil mais aussi trapèze sont pratiqués, sans oublier le monocycle dans l'École de Cirque agréée Fédération Française des Écoles de Cirque.

Chaque année ces cours se terminent par un spectacle en Juin, le mercredi 27 Juin cette année.

C'est toujours une grande satisfaction pour les parents de voir leurs enfants se produire devant eux mais aussi pour les enfants que d'être des artistes d'un jour.



Un rendez-vous a été donné pour la rentrée en Septembre prochain.

ATELIERS PÉRISCOLAIRES À SAINTE MARGUERITE SUR DUCLAIR

Nous avons été à nouveau sollicité pour assurer des ateliers périscolaires à Sainte Marguerite sur Duclair en Septembre dernier.

Ces ateliers se sont terminés fin Juin avec un petit spectacle valorisant pour les enfants.

C'est une satisfaction que de voir les enfants et la commune apprécier ces ateliers, ce qui explique probablement le renouvellement envisagé pour l'année 2018-2019.

STAGE D'AVRIL À MARTIN ÉGLISE

Comme chaque année 1 stage est assuré à l'occasion des vacances scolaires du 1^{er} semestre.

Cette année en Mars des jeunes des cours hebdomadaires et des jeunes extérieurs sont venus perfectionner leurs connaissances ou pour les nouveaux découvrir les techniques de base des Arts du Cirque.

Ce stage sur 1 semaine complète est organisé sur 5 jours du lundi au vendredi de 5h par jour excepté le vendredi qui va jusqu'à 19h30 avec un spectacle en fin d'après-midi.



ASSOCIATIONS

Ce stage s'est donc terminé, comme il est de coutume, par une restitution des acquis à la grande satisfaction des parents et au plaisir des jeunes.



Une présentation à un public est toujours intéressante et éducative car il s'agit d'une contribution à l'épanouissement de l'enfant compte tenu des apports bénéfiques de cet apprentissage des Arts du Cirque.

SESSAD

Nous avons terminé l'année scolaire avec une restitution le mardi 26 Juin des acquis des jeunes en léger handicap qui ont suivi les cours depuis Septembre 2017.

PARTICIPATION AU FESTIVAL ART PEGE

Cette année nous avons à nouveau été sollicité pour participer au Festival ART PEGE organisé le samedi 23 Juin sur Martin Église par Martin Église Animation.

Nous avons donc assuré quelques démonstrations à plusieurs reprises dans des intermèdes prévus dans le déroulement des interventions diverses.

Nous avons aussi mis en place un atelier de découverte permettant aux jeunes visiteurs de venir découvrir les techniques de base des Arts du Cirque.



ANIMATIONS

3 Animations ont été assurées durant le 1^{er} semestre 2018 :

- Port Jérôme pour un club de Football
- Pavilly pour une fête communale,
- et dans la Parc de Clères à l'occasion du déplacement de parents et enfants suivis par la Banque Alimentaire du Havre.

PARTENARIAT

Des démarches, des rendez-vous, des communications ont été faites pour la mise en place de multiples animations (9 au total) sur le front de mer à Dieppe durant l'été, en Juillet et Août.

Ces animations, assurées devant la cabane de « Lire à la Plage » sont en partenariat avec le Département de Seine Maritime et la Ville de Dieppe qui ont fort apprécié nos interventions de l'an dernier.

Nous en parlerons de façon plus détaillée dans la prochaine Lettre Municipale



L'Avenir

Stages d'été

Animations dans le cadre de « Lire à la Plage »

Reprise des cours à Martin Église le Mercredi 13 Septembre

Poursuite des ateliers périscolaires à Meulers.

En attente des ateliers sur Dieppe.

Continuer pour une Contribution à l'Épanouissement des enfants

Pour tout renseignement :

02 35 04 47 77 ou 02 34 04 44 84



7, Rue Nicolas de la Chaussée • 76370 Martin-Eglise

Tél. : 02 35 04 41 18

Courriel : martin-eglise@wanadoo.fr

Retrouvez toutes les informations de ce bulletin municipal sur le site officiel de Martin-Eglise

www.martineglise.fr

